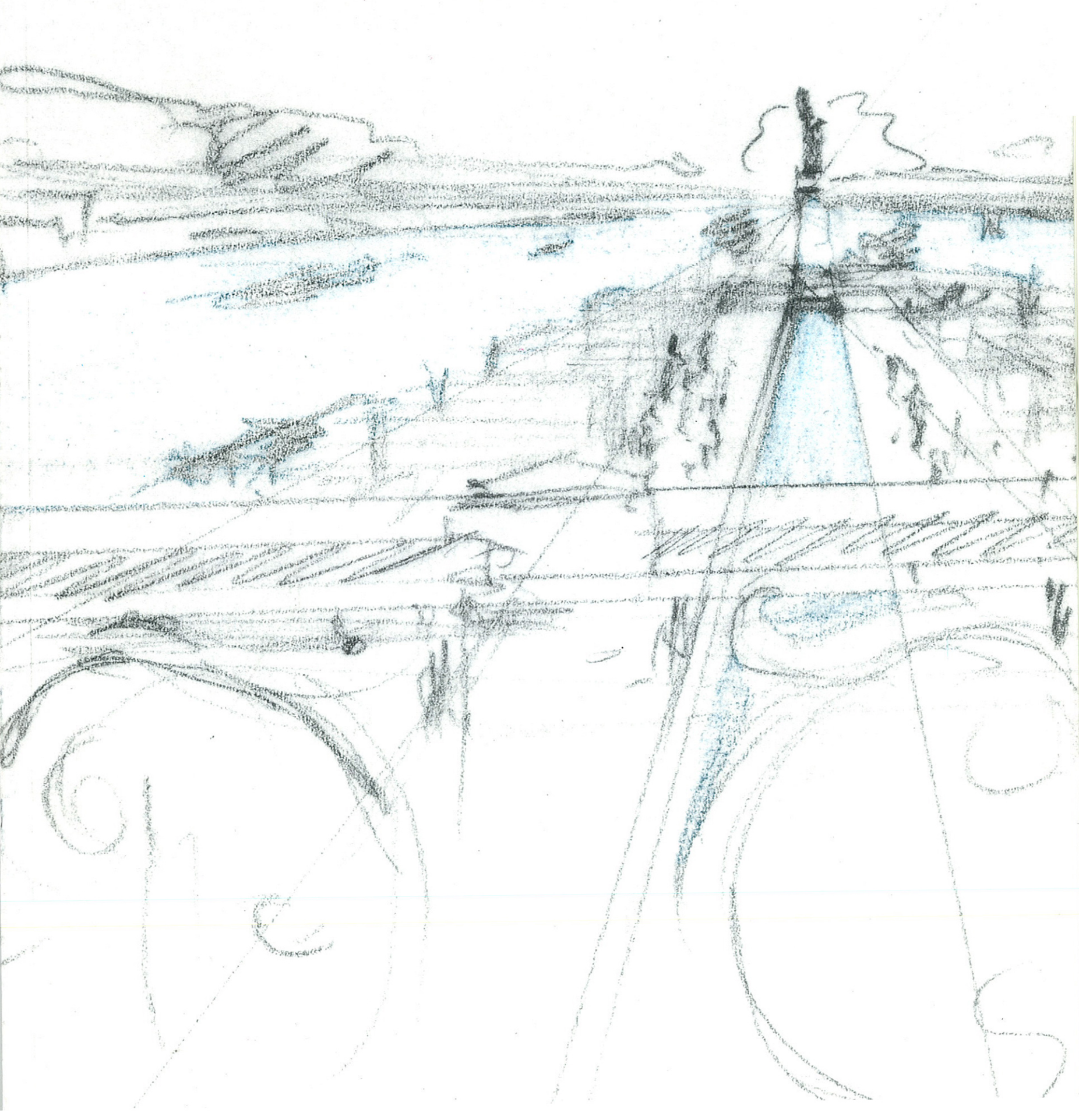


Jean Yves Barrier

RÉALISATIONS ET PROJETS 1978-1988



Un architecte contemporain de terroir

Jean Peyzieu

Mai 1979. Le jury du « Concours des maisons d'Antenne 2 » distingue quinze lauréats dont un qui signe là une première habitation, la sienne. Février 1988. Un jeune architecte est aux côtés des ingénieurs de la SNCF pour présenter au président de la république les ouvrages du TGV Atlantique à Vouvray qu'il a conçu avec eux. L'homme est le même : Jean-Yves Barrier.

A 37 ans, c'est un jeune homme pressé, mais qui n'a rien d'un Rastignac. Car en Touraine il est né, en Touraine il exerce. Pendant près de dix ans, par ailleurs, il s'est interrogé sur l'architecture et sa médiocrité générale. Il l'aime trop pour la mettre en pratique à l'aide de formules toutes faites. Alors il observe et se garde de produire. Seul échappe à sa réserve l'art qui ne cesse de l'accompagner depuis son enfance, le dessin, relayé souvent par la peinture. Ces années de mûrissement où Jean-Yves exige du trait ou des couleurs l'accomplissement d'une idée expliquent sans nul doute l'assurance et la rapidité avec lesquelles il traverse ensuite le temps et les modes.

Car un jour Jean-Yves sort de son cocon et se jette à l'eau avec l'audace de ceux qui ont du talent et qui ont attendu pour l'exprimer. C'est en 1978. Il exerce à l'atelier d'urbanisme de Tours. Il a dessiné sa maison qu'il occupe. Tout alors va basculer très vite. « J'avais appris l'existence du concours d'Antenne 2 quelques jours avant, raconte Jean-Yves. J'ai travaillé jour et nuit pour boucler le dossier la veille du jour limite ». Son projet s'impose immédiatement au jury par sa clarté : trois bâtiments autour d'un patio, mur Trombe, intégration au site.

Des émissions télévisées, des articles dans les journaux révèlent au public un nouveau talent. Nommé architecte par le ministre en 1981, Jean-Yves s'abandonne à la joie longtemps retenue de créer.

Entre 1979 et 1983, il travaille pour deux types de maîtres d'ouvrage : particuliers et collectivités publiques. Dans l'esprit de son propre logis, il construit en Val de Loire plusieurs maisons solaires ou bioclimatiques répondant à son souci d'utiliser au mieux les apports gratuits d'énergie. Un autre projet développé avec l'Office HLM de Chartres est par ailleurs agréé dans le programme officiel des « 5 000 maisons solaires ».

Son mérite reconnu lui ouvre la voie de plusieurs bâtiments dans sa commune, Chançay. L'un d'eux, salle polyvalente et garage-pompiers, reçoit la mention spéciale du prix de la première œuvre du « Moniteur ».

Profitant de l'aura que lui valent les distinctions de trois jurys nationaux, Jean-Yves, en cette année 1983, joue alors son va-tout. Il travaille avec Jean-Claude Drouin, à côté des vedettes de la profession, à l'aménagement des sites Est et Ouest de l'Exposition Universelle de 1989. L'abandon de l'exposition éteindra la mise en œuvre de ce chantier gigantesque.

Passant de la maison au plan d'urbanisme, Jean-Yves Barrier, en tout cas, a changé d'échelle. Ce goût du grand chantier, il va tâcher de le satisfaire à la première occasion. C'est la SNCF qui lui offre en 1984. Sur conseil de la D.R.A.E., ses ingénieurs consultent plusieurs architectes et paysagistes. Jean-Yves est retenu pour un ensemble d'ouvrages dont le viaduc de franchissement de la Loire et la sortie du coteau de Vouvray.

De même qu'il avait brisé la structure traditionnelle de la maison en la faisant éclater en plusieurs parties, de même il brise la convention selon laquelle un pont doit être austère. Le sien sera agréable à regarder tout en facilitant les modifications apportées par lui et par les ingénieurs.

Pour passer la Loire, il ajoute des avant-becs triangulaires aux piles. Ces avant-becs forment comme des étraves qui fendent l'eau. Les mâts sont remplacés par des portiques pour supporter les catenaires ; l'architecte les rejette vers l'extérieur, sur la lame des avant-becs. Ce parti confère une grande légèreté aux portiques qu'on prendrait, dans ce contexte fluviale, pour des cordages de bateaux.

Ce que les ordinateurs des bureaux d'études n'ont pas intégré, du moins pour l'instant, ce sont les vibrations de la lumière tourangelle. L'œil de l'architecte-peintre et sa culture lui dictent le choix d'une couleur : le bleu. Il fait teinter dans la masse par de l'oxyde de cobalt le béton des murs anti-bruit du Val de Cisse. Le bleu qui en résulte atténue l'impact visuel du mur ; un bleu plus dense souligne en revanche les rembarde et les portiques. Le tablier, lui, est en béton gris, le garde-corps en béton blanc.

La palette limitée des couleurs, du blanc au bleu soutenu, affine le viaduc, le transforme en une ligne bleue qui perce l'espace physique dans un effet de vitesse qui accompagne déjà le percement de l'espace sonore par le TGV.

Ainsi l'étude d'intégration du TGV a-t-elle abouti à la création d'un ouvrage contemporain à la fois fort et respectueux du paysage de Touraine. Le mérite en revient à un professionnel sûr de son art mais aussi aux ingénieurs de la SNCF qui ont permis à l'architecte de jouer son rôle, un rôle magique : accepter les contraintes et transmuter leurs forces en des formes plus accomplies.

Créateur d'espaces bâtis ou d'ouvrages d'art neufs, Jean-Yves Barrier, oriente son activité vers un troisième secteur, celui de l'aménagement de lieux existants. Cela va de locaux de taille réduite (maisons, boutiques, auberge, garage) à des bâtiments importants (châteaux, bureaux).

Ce magasin qu'il aménage, il en dessine les meubles avec une patience qui est celle de l'artisan amoureux de l'ouvrage bien fait. Artisan, artiste, homme de l'art, Jean-Yves Barrier joue de tous les registres lorsqu'il opère la restauration d'un manoir ou transforme, en 1987, les écuries du Clos-Lucé en centre technologique Léonard-de-Vinci. Présentation des inventions du créateur par vidéo, laser, hologramme et mise en valeur de l'architecture Renaissance du château... Jean-Yves satisfait là deux passions apparemment contradictoires, celle des techniques contemporaines et celle des traditions.

Le passage de l'architecture à l'urbanisme et à l'industrie, intervenu avec les ouvrages d'art (TGV, voie rapide Angers-Tours) va s'opérer aussi pour les maisons individuelles. Dans l'île d'Yeu (un des rares lieux où l'architecte exerce hors de la région Centre) il ouvre en 1988 le chantier d'un village de cinquante maisons et d'un complexe hôtelier.

Auparavant, en 1984 - toujours cette année-charnière - il met au point « Benjamin », un chalet de 40 m², destiné à la grande diffusion avec un constructeur de maisons en bois, pour développer dans ce matériau un habitat de loisirs industrialisé.

Parallèlement, Jean-Yves Barrier réalise plusieurs maisons à ossature bois pour des clients privés. En 1988, la pratique du bois et la recherche de nouvelles manières d'habiter, répondant aux demandes du temps, se conjuguent dans le concept d'une « maison du futur » en bois. Construite à Chambray près de Tours, câblée, elle privilégie la communication, la santé, les loisirs.

Ainsi, de la maison au village, du viaduc au château, Jean-Yves Barrier aura en dix ans pratiqué toutes les gammes. Constructiviste avec les maisons solaires passives en béton, techniciste avec le musée archéologique d'Abilly à haubans et façades métalliques, contextualiste avec le village d'Yeu aux maisons peintes comme les barques des pêcheurs, naturaliste avec les viaducs en béton coloré ou les maisons en bois... Jean-Yves laisse aux critiques le choix des étiquettes.

Il se moque des styles. Tout ce qui l'intéresse, c'est de savoir communiquer : écouter les diverses demandes, les traduire diversement dans l'espace, en somme exercer ce métier de créateur qu'est celui d'architecte.

A l'écart du parisianisme et des modes, chantre de la modernité en Val de Loire, il aura ainsi bâti sa personnalité dans une voie où peu d'autres se risquent, parce qu'elle impose d'innover sans cesse, celle d'oser être un architecte contemporain de terroir.

Salle polyvalente et garage pompiers Chançay

Conception : 1981/82
Réalisation : 1982/83
Maître d'ouvrage : Commune de Chançay
Indre-et-Loire
Surface H.O. : 148 m²

Un volume simple réuni les deux fonctions d'un programme disparate et pourtant nécessaire pour une petite commune : le garage des pompiers et une salle polyvalente, le tout relié au logement du gardien, un ancien poste de garde-barrière.

La couverture en bacs d'acier sur poutrelles métalliques tridimensionnelles déborde en auvent porté par de fins potelets pour marquer et abriter les accès.

La salle polyvalente est largement éclairée par le pignon vitré. Un bandeau métallique souligne les façades construites en blocs de béton apparents selon un tracé régulateur.



PRIX DE LA PREMIÈRE ŒUVRE. MENTION SPÉCIALE. LE MONITEUR 1983

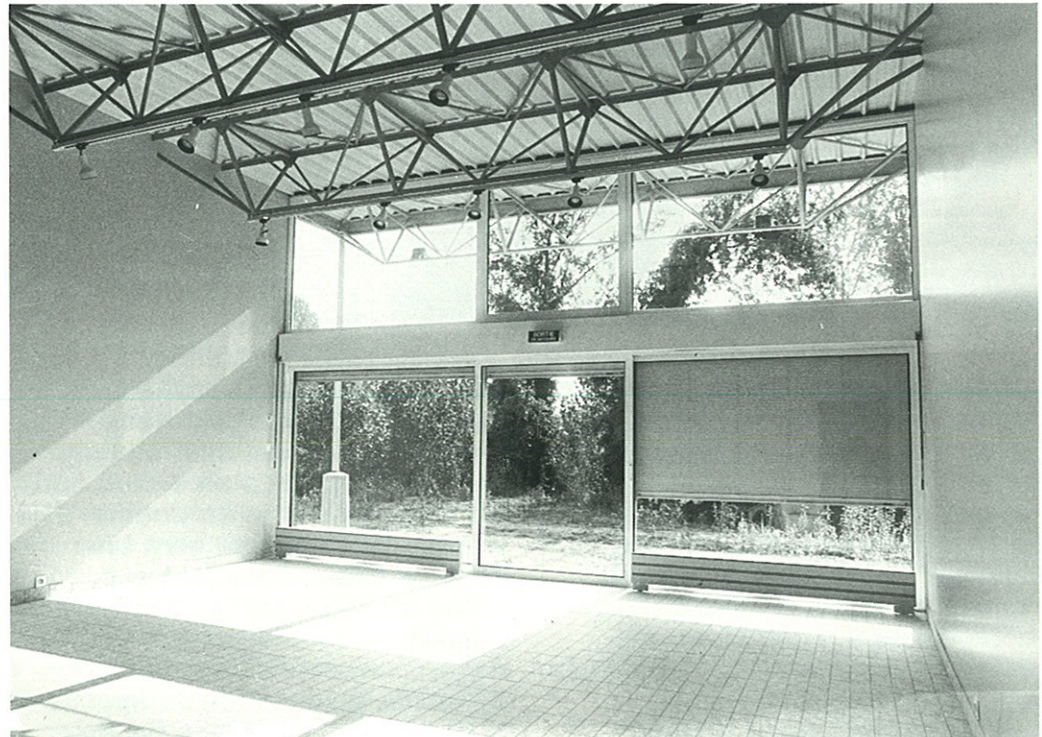


« C'est au travers d'eux, au travers de la recherche d'un rapport entre le neuf et les traditions locales que Mottini, pour l'école de Brionne, Barrier pour la salle polyvalente de Chançay, Jourda et Perraudin pour les maisons en terre, sont véritablement un des éléments essentiels du débat de ces dernières années ».

Lorenzo Berni - Aline Leroy

OTTAGONO : La jeune architecture en France entre le professionnalisme et la recherche.

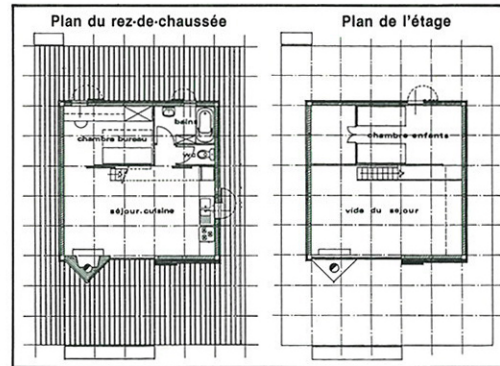
Milan - Juin 1986



Bray-Normandie

Prototype habitat de loisirs « Benjamin »

Conception : 1984
Réalisation : 1985
Maître d'ouvrage : F.M. et S. Pons
Surface habitable : 50 m²



Conçu pour les vacances et les loisirs, cet habitat aux volumes simples construit à la trame d'un système constructif à ossature bois, peut s'adapter à tous les sites sur dalle pleine ou sur pilotis. Multiplié par deux ou par trois Benjamin devient un petit village, une véritable résidence principale répartie en plusieurs chalets réunis autour d'un patio central.



« Benjamin adore jouer avec le paysage, les lignes droites et les diagonales qui composent sa silhouette, rudent avec la masse galbée des pommiers et le refoulement des nuages poussés par le vent. Son habit de bardage noir, souligné d'un faitage rouge, tacheté de gris bleu aux ouvertures des fenêtres, s'immisce naïvement dans les tendresses de la verdure

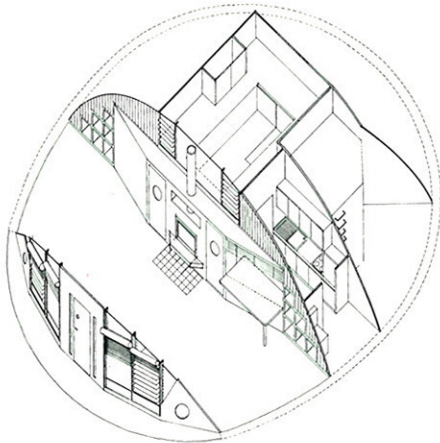
environnante. Son espace intérieur, clair et chaleureux en toutes saisons, communique en direct avec la prairie côté sud, par une vaste baie en double vitrage. Benjamin se sent bien dans sa peau. Il révèle à ses hôtes ce sentiment grisant d'habiter à la fois dedans et dehors : au soleil dans le séjour ou sur la terrasse (qu'on appelle le ponton !) devant une flambée

pétilant dans la cheminée... Benjamin est fabriqué essentiellement en bois, élément qui nous ressemble le plus. A la fois enraciné dans la terre et capable de flotter sur les mers, l'arbre est de notre famille. Habiter dans du bois, c'est céder quelque part à notre désir de renouer avec la nature...

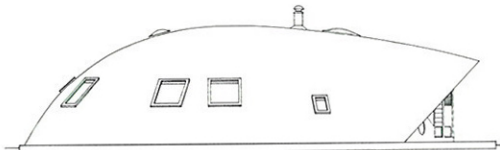
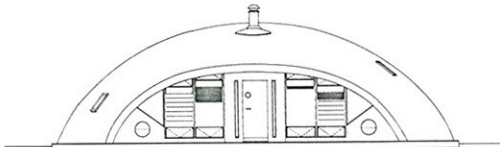
F.-M. PONS

Maison biotique

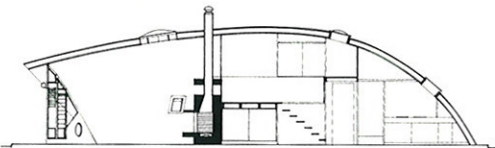
Saint-Jean-de-Braye



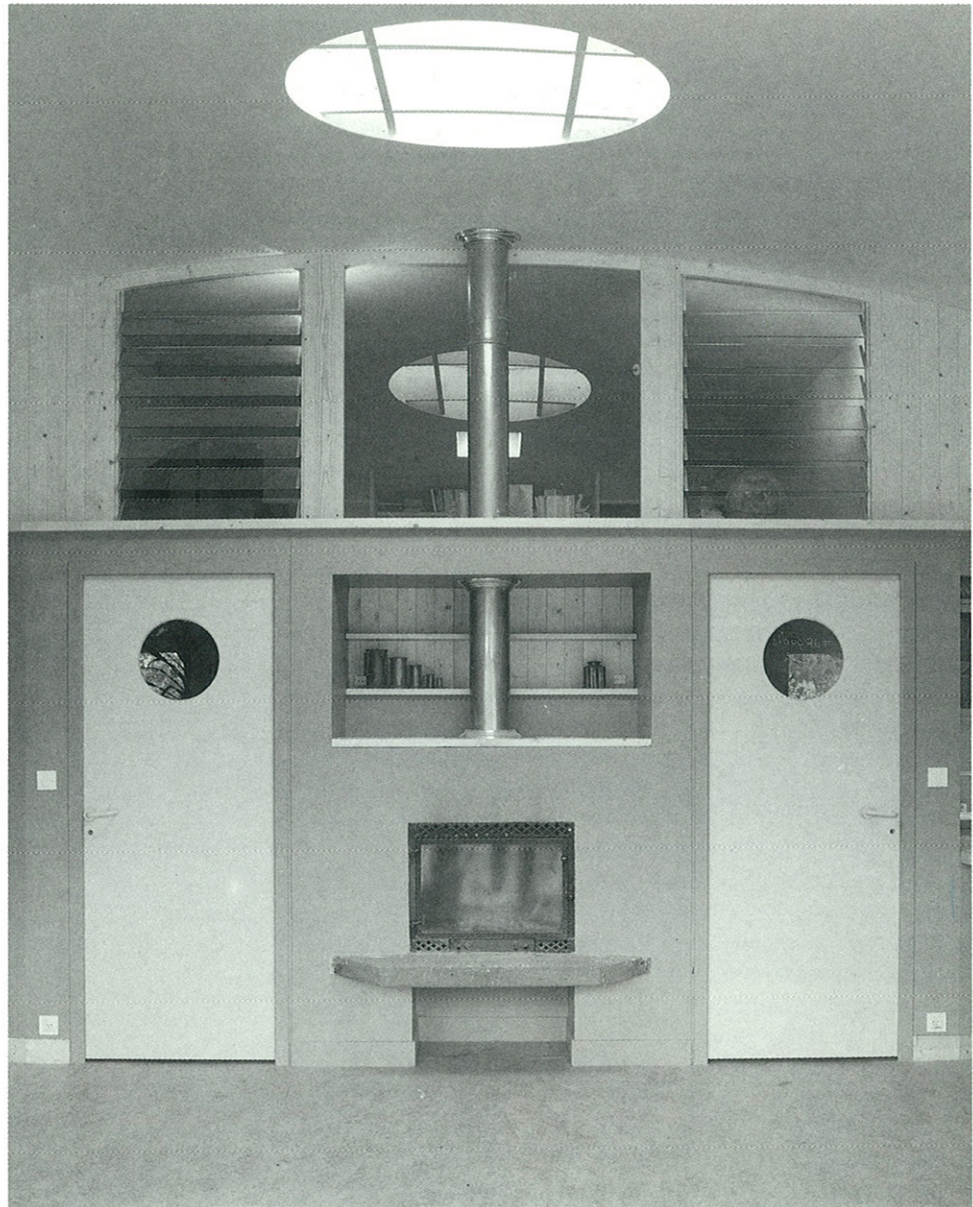
VUE AXONOMETRIQUE



FAÇADES



COUPES



Coque réalisée selon les principes biotiques de Gérard Blin. La conception des aménagements intérieurs s'apparente à celle d'un bateau, recherche de symétrie, utilisation maximum de tous les espaces derrière une véritable façade intérieure intégrant la cheminée. Les pièces « nuit » s'organisent de part et d'autre d'un grand rangement central servant d'assise à une chambre supplémentaire aménagée de banquettes périphériques couronnant le couloir de distribution.

*Conception : 1983
Réalisation : 1984/85
Conception biotique solaire :
Gérard Blin, chercheur en biotique
et physique micro vibratoire
Surface H.O. : 170 m²*